



FORMATION ELUS LOCAUX & CADRES TERRITORIAUX

Maîtriser le foncier : acquisition et portage de réserves foncières

Programme :

- L'expropriation pour cause d'utilité publique (phase administrative et judiciaire)
- Le droit de préemption urbain
- La zone d'aménagement différé
- La consultation du service des domaines
- Le rôle des établissements publics fonciers

Intervenant : Jean-Christophe LE COUSTOMER

Professeur de droit public à l'Université de Caen-Normandie, Jean-Christophe est aussi avocat spécialiste en droit public inscrit au barreau de Caen. Spécialisé notamment dans la mise en œuvre des instruments de maîtrise foncière et d'urbanisme opérationnel, il intervient auprès des collectivités territoriales pour les assister dans la mise en œuvre de leurs projets d'aménagement.